

CHARTRE VIE DEMOCRATIQUE

Depuis longtemps, la municipalité de Fontenay-sous-Bois a mené des politiques favorisant la participation des citoyens à la vie de la commune. L'équipe municipale élue en mars 2020 souhaite réaffirmer avec force cette volonté en plaçant la démocratie au coeur de son programme.

Charte de la vie démocratique de Fontenay-sous-Bois

La présente charte expose les grands principes et les moyens qui seront mis en œuvre pour développer la vie démocratique Fontenaysienne.

Les nombreux outils présentés dans cette Charte s'articulent les uns avec les autres et s'inscrivent dans un projet politique global solidaire, écologique et citoyen. Face aux immenses défis de société auxquels nous faisons face, nous voulons affirmer avec détermination, que c'est par davantage de démocratie que nous parviendrons à les relever, en faisant de la diversité Fontenaysienne le socle d'une ville solidaire et résiliente.

Le Maire et l'ensemble de l'équipe municipale sont élus au suffrage universel, qui leur confère une légitimité démocratique et une responsabilité dans la gestion de la ville, dans l'intérêt général et dans le cadre de leurs engagements électoraux. Pour autant nous pensons que la démocratie représentative doit permettre le développement d'une démocratie plus participative.

La présente Charte regroupe trois grands axes : le lien entre les habitants et la municipalité, les instances de démocratie et les modes de participation à la vie communale. Le contenu de ce document n'est pas gravé dans le marbre, il a vocation à être "vivant" et donc à évoluer au fil du temps.

Une commission de la vie démocratique sera installée dès début 2021 afin de permettre aux citoyens volontaires de participer à la mise en œuvre des politiques démocratiques de Fontenay-sous-Bois.

HÔTEL DE VILLE DE FONTENAY-SOUS-BOIS

Esplanade Louis Bayeurte
94125 Fontenay-sous-Bois

 **01 49 74 74 74**